Restauration de la continuité écologique d'une rivière

DESCRIPTION *DE L'INITIATIVE*

DATE
Septembre 2014 – Février 2015 (étude préalable en 2010-2011)

BUDGET
65 648 € (étude préalable), 32 7147 € (travaux d'arasement et d'aménagement)

PARTENAIRES
Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Syndicat mixte des bassins versants du Ciron, FDAAPPMA 33, Association Agréée de la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques locale, MIGADO, DDTM 33, AFB

DOMAINE D'ACTION
Génie écologique

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE
Villandraut (33)

Situé sur le Ciron, le barrage de Villandraut a été construit pour la mise en place d'un moulin à blé et le stockage de billots de bois destinés à l'étayage de mines de charbon en Angleterre. Détruit par une crue en 1921, il a été reconstruit en 1927 et est devenu propriété du Conseil départemental de la Gironde. Suite à la tempête Klaus de janvier 2009, des dégâts importants, joints à l'évolution de la réglementation et à un ouvrage qui n'était plus utilisable, ont amené la collectivité à réfléchir à son avenir.

Avec l'ensemble des acteurs concernés (élus locaux et élus du Département, associations, usagers de la rivière, partenaires scientifiques et techniques), s'est alors engagée une étude prenant en compte des paramètres écologiques, techniques et financiers.

La solution la mieux adaptée aux différents enjeux a été la destruction du barrage. Précurseur en Gironde pour un ouvrage d'une telle ampleur, ce chantier a permis de restaurer la continuité écologique (assurer la libre circulation des poissons, de l'eau et des sédiments) et le repeuplement du Ciron, ainsi que de conforter la pratique des loisirs nautiques sur le cours d'eau.

Depuis 2011, des indicateurs de suivi (piscicoles, biologiques et granulométriques) sont mis en place pour estimer l'évolution du milieu avant et après arasement.

PILOTE

Conseil départemental de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
Immeuble Gironde
33074 BORDEAUX Cedex
05 56 99 33 33
www.gironde.fr

Sylvain BROGNIEZ
Chargé d'animation territoriale milieux aquatiques et biodiversité
05 56 99 34 86
s.brogniez@gironde.fr

RÉSULTATS OBTENUS

■ **Dès la phase** de travaux terminée, les premiers résultats ont été significatifs, notamment pour la remontée des lamproies marines qui frayent dans le Ciron et pour le transport sédimentaire, auparavant bloqué en amont du barrage.

■ **La qualité de** l'eau s'est elle aussi améliorée (suivi de l'indice biologique global des réseaux de contrôle et de surveillance – IBGRCS - et de l'indice biologique des diatomées - IBD).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Difficulté d'acceptation de la transformation de la rivière par les riverains et certains locaux. Ils s'étaient habitués à un paysage de plan d'eau et ne souhaitaient pas d'investissement d'argent public pour transformer leur site, quand bien même pour une amélioration de sa biodiversité.

Difficulté également liée à la présence d'un pont routier à grande fréquentation une centaine de mètres en amont, fixé par des micropieux en bois.

SOLUTIONS APPORTÉES

Au vu de la baisse de la ligne d'eau, il a donc fallu appréhender le phénomène possible d'usure des micropieux en bois par confortement des piles en injectant des micropieux en béton.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Suivi du site, en collaboration avec le syndicat de bassin versant local, notamment pour la gestion de la ripisylve impactée par la baisse de la ligne d'eau (abattage et replantation des espèces végétales de la ripisylve).

TÉMOIGNAGE

En amont du projet, il est essentiel de bien communiquer sur ses objectifs et son bien fondé. Il est nécessaire de s'entourer de toutes les personnes techniquement ou localement compétentes pour apporter des avis éclairés. L'information « locale » est également indispensable, afin de lever toute incompréhension.

En phase chantier, s'attendre à de multiples aléas quotidiens (pannes mécaniques, découvertes fortuites, approvisionnement des matériaux, vandalisme, météo, etc.). De la faculté d'adaptation du trio maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprise découlera la réussite de celui-ci.

Enfin, assurer un suivi de l'efficacité des aménagements afin de servir de retour d'expériences et de mesurer l'impact de l'investissement de deniers publics.

CRÉDITS PHOTOS : Conseil départemental de la Gironde
CRÉATION GRAPHIQUE : Joëlle Ducouret